

Jacques LE NAY
Votre Sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 16 – 25 juin 2018



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Cérémonies du 18 juin 1940



Lundi 18 juin, Jacques LE NAY s'est rendu aux commémorations de l'appel du 18 juin 1940 du Général de GAULLE à Vannes, en présence de Muriel JOURDA, Sénatrice, de Véronique SOLERE, Directrice de cabinet du Préfet, et de David ROBO, maire de Vannes.

Visite de la Maison d'arrêt de Vannes



Vendredi 22 juin Jacques LE NAY a visité avec son directeur la maison d'arrêt de Vannes. Pour le Sénateur « avec un taux d'occupation supérieur à 200%, il devient nécessaire de prévoir un nouvel établissement d'une capacité de 400 places - maison d'arrêt et centre de détention- ».

Comice agricole à Saint-Aignan



Jacques LE NAY s'est rendu à Saint-Aignan le 23 juin au Comice agricole de l'ancien canton de Cléguerec.

Le public est venu nombreux pour assister aux concours de bovins ainsi qu'à celui des chevaux bretons. Il a apprécié le savoir-faire et la qualité du travail des éleveurs.

AU PARLEMENT

Auditions sur la situation du Yémen



Le 20 juin, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a auditionné Jérôme BONNAFONT, ministre plénipotentiaire, directeur de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Patrick MAISONNAVE, ambassadeur, secrétaire général de la conférence humanitaire sur le Yémen. Ces derniers se sont exprimés sur la situation actuelle au Yémen face aux sénateurs membres du groupe et ont ouvert la discussion sur les enjeux, les dynamiques et les forces qui rythment le pays.

Groupe d'amitié France-Vietnam



Le groupe d'amitié France-Vietnam du Sénat dont est membre le Sénateur LE NAY a accueilli le 21 juin une délégation de la commission des finances de l'Assemblée nationale du Vietnam pour un déjeuner. Ce fut l'occasion pour les deux parties d'aborder les liens qui les unissent et de comparer les systèmes financiers des deux pays.

Immigration, droit d'asile et intégration



Lundi 25 juin, le Sénat poursuit l'examen du projet de loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie. Ce texte vise selon le Gouvernement à « mieux maîtriser l'immigration pour mieux accueillir ». Accélérer les demandes d'asile, les conditions d'accueil et d'intégration des étrangers en situation régulière, lutter contre l'immigration irrégulière, sont les enjeux de ce texte sur lequel les sénateurs auront à se prononcer le 26 juin par un vote solennel à l'issue des explications de vote des groupes politiques. ([en savoir plus](#))

Lundi 25 juin 2018**A 14 heures 30 et le soir :**

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (texte de la commission, **n° 553, 2017-2018**)*

Mardi 26 juin 2018**De 15 heures à 16 heures :**

- Explications de vote des groupes sur le projet de loi*

De 16 heures à 16 heures 30 :

- Scrutin public solennel, en salle des Conférences, sur le projet de loi*

A 16 heures 30 :

- Proclamation du résultat du scrutin public solennel sur le projet de loi*

A 16 heures 45 :

- Questions d'actualité au Gouvernement

A 17 heures 45 :

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour l'**équilibre des relations commerciales** dans le **secteur agricole et alimentaire** et une **alimentation saine, durable et accessible à tous** (texte de la commission, **n° 571, 2017-2018**)

Le soir :

- Débat préalable à la réunion du **Conseil européen des 28 et 29 juin**

Mercredi 27 juin 2018**A 14 heures 30 et le soir :**

- Nomination des **vingt-et-un membres** de la mission d'information sur la **pénurie de médicaments et de vaccins**
- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour l'**équilibre des relations commerciales** dans le **secteur agricole et alimentaire** et une **alimentation saine, durable et accessible à tous**

Jeudi 28 juin 2018**A 10 heures 30, à 14 heures 30 et le soir :**

- **1 convention internationale examinée selon la procédure d'examen simplifié :**

=> Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan relatif aux services aériens, de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Kazakhstan relatif aux services aériens et de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire relatif aux services aériens (texte de la commission, **n° 586, 2017-2018**)

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la **programmation militaire pour les années 2019 à 2025** et portant diverses dispositions intéressant la **défense** (texte de la commission, **n° 582, 2017-2018**)

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour l'**équilibre des relations commerciales** dans le **secteur agricole et alimentaire** et une **alimentation saine, durable et accessible à tous**

Eventuellement vendredi 29 juin 2018**A 10 heures 30, à 14 heures 30 et le soir :**

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour l'**équilibre des relations commerciales** dans le **secteur agricole et alimentaire** et une **alimentation saine, durable et accessible à tous**

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : j.le-nay@senat.fr

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthuy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaboratrice parlementaire
Claire HAROCHE — c.haroche@clb.senat.fr
Tél : 06 33 43 20 07

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23